

Négociations de Paris

Les atouts d'une victoire

Pierre-Daniel Trégnier

Le 4 novembre dernier, Mme Nguyen Thi Binh, représentante du Front National de Libération arrivait à Paris pour participer aux travaux préparatoires de la Conférence de l'avenue Kléber. Dès sa descente d'avion, elle réaffirmait la position en cinq points du F.N.L., pour une solution politique du problème sud-vietnamien : cessation par le gouvernement américain de sa guerre d'agression au Vietnam, retrait des troupes américaines et satellites et de leurs moyens de guerre du Sud-Vietnam, liquidation des bases américaines, droit de la population du Sud de régler elle-même ses propres affaires suivant le programme politique du F.N.L., sans ingérence étrangère. Mme Binh poursuivait en ces termes : « *La population du Sud-Vietnam aspire ardemment à la paix, mais cette paix ne peut être dissociée de l'indépendance et de la liberté. Tant que le gouvernement américain n'a pas renoncé à ses visées agressives, s'obstine à intensifier la guerre au Sud-Vietnam, et s'accroche à l'administration fantoche de Saigon, dans le noir dessein de maintenir sa domination néo-colonialiste au Sud-Vietnam, et de perpétuer la division du Vietnam, le peuple vietnamien poursuivra sa lutte avec persévérance jusqu'à la victoire finale.* »

Depuis lors, on sait que le refus de Saigon d'envoyer une délégation à Paris, a conduit à une impasse diplomatique. Nous espérons publier la semaine prochaine une interview de Mme Binh sur l'ensemble du problème vietnamien. Nous voulons simplement aujourd'hui nous borner à rappeler quelques faits.

Quatorze ans de lutte

La résistance du peuple du Sud-Vietnam commence dès avant 1956, date prévue par les accords de Genève pour des élections communes aux deux zones. En août 1954, dès la mise en place par les Américains du gouvernement Diem, une opposition légale se

développe à Saigon sous la forme du *Comité pour la défense de la paix et des accords de Genève*, présidé par un avocat de 44 ans, Nguyen Huu Tho, actuel président du F.N.L. Le 11 novembre 1954, la police de Diem arrête les chefs du Comité et démantèle l'organisation. M. Tho, jeté en prison, passera sept années dans les cachots du sinistre pénitencier de Thuy-Hoa.

Pourtant l'opposition ne cesse de grandir. Le 19 décembre, dans les forêts du nord de Saigon, un petit groupe de représentants des mouvements anti-diémistes, se réunit et fonde le Front National de Libération. Dès l'origine, le Front est une large coalition de partis politiques, d'organisations de masse représentant toutes les couches sociales, toutes les tendances politiques et confessions religieuses, toutes les nationalités au Sud-Vietnam. La présence d'intellectuels libéraux et de personnalités religieuses au sein du Comité central du F.N.L., dément de la façon la plus catégorique, la thèse américaine exposée en 1965 dans le « *Livre Blanc sur le Vietnam* », selon laquelle un gouvernement communiste aurait « *délibérément entrepris d'attaquer un peuple souverain sur son propre territoire* ».

La direction de la lutte est assurée par un présidium et un secrétariat, présidés à tour de rôle par le président et les six vice-présidents du Front. Dix « commissions auprès du Comité central » préfigurent de véritables ministères, et assurent le fonctionnement de 14 « organismes spéciaux », chargés de la formation militaire, intellectuelle, médicale dans les zones libérées, et de l'information.

Paix, neutralité, démocratie sociale

Adoptée dès le premier congrès du F.N.L. en 1960, développée dans une longue déclaration en 14 points en février-mars 1962, la politique extérieure de paix et de neutralité du F.N.L. est solennellement réaffirmée dans le pro



M.XUAN THUY

A.D.N.P

gramme politique adopté en août 1967. Elle vise la garantie de l'indépendance du pays, sa souveraineté, son unité et son intégrité territo-

riale et la préservation de la paix mondiale.

Sur le plan intérieur, le F.N.L. se propose d'édifier un Sud-Vietnam démocratique et prospère. La liquidation du régime colonial, l'abolition de toutes les lois anti-nationales et l'organisation d'élections libres, doivent permettre l'élaboration d'une constitution démocratique, puis la formation d'un large gouvernement d'union nationale, tenant compte des particularismes locaux et des différenciations confessionnelles. Le mot d'ordre « *La terre à ceux qui la travaillent* », est le principe de base d'une réforme agraire, qui donne enfin au « nkaqué » des rizières, le rôle qui lui revient dans la production nationale.

Mais la réalisation de ces objectifs dépend aussi de l'aide que les organisations démocratiques du monde entier sauront lui apporter.